

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT DE
CONSTRUCTION ET DE PROMOTION IMMOBILIERE » en abrégé «
SACPI »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON-
MAROC PRES DE L'EPP BAD, Lot 5705, Ilot 137

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 20/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT DE
CONSTRUCTION ET DE PROMOTION IMMOBILIERE » en
abrégé « SACPI »

Objet : -CONSTRUCTION DE BATIMENTS
-AMENAGEMENT FONCIER
-PROMOTION IMMOBILIERE.
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:
-L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS
SOCIAUX.
-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE.
-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUSTE
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE
-ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,
MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU
POUVANT EN FACILITER L'EXTENTION OU LE
DEVELOPPEMENT.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON-

MAROC PRES DE L'EPP BAD, Lot 5705, Ilot 137

Dirigeant(s) M SYLLA BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02381 du 24/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16264/GTCA/RC/2023 du 24/02/2023

